

# Conseil | Séance ordinaire

## 12 mai 2025

**Le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs souhaite mettre en lumière certaines décisions prises lors de sa séance ordinaire de mai 2025.**

### **Finances, Administration et Greffe**

#### **Embauches**

De nouveaux membres se joignent à l'équipe de la Municipalité. Bienvenue à :

- Monsieur Patrice Gagnon, commis aux prêts à temps partiel pour la bibliothèque ;
- Madame Émilie Leblanc, monsieur Antoine Forest et monsieur Christophe Bélisle, pour la location d'embarcations au parc Irénée-Benoit et pour la baignade au lac Loiséle ;
- Madame Liudmyla Viau, qui travaillera aux archives de la Municipalité de façon temporaire à temps partiel ;
- Monsieur Antoine Guilbeault-Houde, cadre pour le Service de l'urbanisme ;
- Madame Pénélope Gagnon-Tétrault, agente saisonnière au Service de l'environnement ;
- Monsieur Joé Arcand, coordonnateur par intérim au Service des travaux publics.

#### **Abonnement et licence Edilex inc.**

Le conseil municipal octroi un contrat à Edilex inc. pour un abonnement sur une période de trois ans, qui permettra à l'équipe municipale d'accéder à un système de rédaction d'appels d'offres. Cela permettra une plus grande autonomie et une meilleure flexibilité de la Municipalité, en plus de lui permettre de réaliser des économies.

#### **Achat d'équipement informatique – ordinateurs portables**

La Municipalité procédera à l'achat de cinq ordinateurs portables afin de remplacer ceux qui ont atteint leur fin de vie utile.

### **Travaux publics**

#### **Asphaltage – Chemin des Pâquerettes**

Les résident.e.s du chemin des Pâquerettes ont adressé une demande officielle d'asphaltage à la Municipalité. Construit en 2011 sur une fondation non asphaltée, ce chemin public est ouvert à la circulation. Conformément à la politique municipale encadrant la prise en charge des voies de circulation privées ou la priorisation de l'asphaltage de certains chemins publics, les chemins construits avant 2013 peuvent faire l'objet d'une intervention plus rapide que prévu dans la programmation en vigueur. Si les travaux sont réalisés, les frais seront partagés entre les résident.e.s et la Municipalité. Une rencontre avec les parties prenantes aura lieu prochainement à ce sujet.



**RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 12 MAI 2025**

# Urbanisme

## Octroi de mandat à un consultant en urbanisme (contractuel)

Un contrat est octroyé à monsieur Vincent Langevin, de Paré Plus, pour obtenir un soutien et accélérer les procédures en urbanisme étant donné la transition actuelle à la suite du départ de la direction du Service de l'urbanisme.

## Projet de lotissement du chemin des Chevaux

Le Conseil a accepté la contribution exigée dans le cadre du projet de lotissement du chemin des Chevaux. Les propriétaires céderont à la Municipalité trois lots totalisant 6 333,30 m<sup>2</sup> et verseront une somme d'argent représentant 4,21 % de la valeur du terrain, pour atteindre une contribution totale de 10 % conformément au règlement sur les fins de parcs.

Par ailleurs, le projet de développement résidentiel a été approuvé par le Conseil à la suite de l'analyse du PIIA, les membres du CCU ayant jugé qu'il respecte les critères d'évaluation prévus à la réglementation en vigueur.

# Environnement

## Adhésion à l'application Partage Club

La Municipalité permettra une adhésion annuelle gratuite aux 100 premières demandes à l'application Partage Club. Cette application favorise le partage d'objets entre citoyens, contribuant à la réduction des matières résiduelles et au renforcement du lien social. Son efficacité repose sur la participation active d'un groupe de base, ce qui concorde avec les valeurs écoresponsables et communautaires de la Municipalité.

## Mandat d'une firme pour des services professionnels en ingénierie, appels d'offres et suivis de chantier d'un projet d'implantation d'un bassin de sédimentation sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

Le Conseil a octroyé à la firme Artelia un mandat de 29 350 \$ (avant taxes) pour la conception, la préparation des appels d'offres et le suivi des travaux liés à l'implantation d'un bassin de sédimentation sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette intervention vise à corriger une problématique d'érosion et de sédimentation près du chemin Beakie, déjà identifiée au plan triennal des immobilisations.

## À propos des séances ordinaires du conseil municipal

Les séances régulières du conseil municipal se tiennent les 2<sup>e</sup> lundis de chaque mois, à 19 h 30, au centre communautaire situé au 1 chemin Fournel à Sainte-Anne-des-Lacs. Lorsque ce lundi coïncide avec un jour férié, la séance est reportée au mercredi.

Les séances sont publiques et les citoyens peuvent y assister. Elles sont également diffusées en direct sur Zoom et intégrées sur le site Web au cours de la même semaine.

Pour consulter les documents des années antérieures, vous pouvez écrire à [info@sadl.qc.ca](mailto:info@sadl.qc.ca).